

# **Motion de l'assemblée générale des personnels et des étudiants de l'UPPA du jeudi 21 mars 2013**

La Ministre Mme Fioraso s'obstine à vouloir présenter son projet de Loi sur l'Enseignement et la Recherche alors que ce projet n'a recueilli aucun avis positif de la part des instances nationales des organismes et universités. Le Conseil Supérieur de l'Education s'est prononcé majoritairement contre, le CNESER n'a émis aucun avis (20 Pour, 20 Contre), et le CNESERAAV vient tout juste de se prononcer majoritairement contre.

**L'assemblée générale des personnels et des étudiants constatant que cette loi:**

## **Maintien les dispositions essentielles de la LRU et du Pacte pour la Recherche**

A l'UPPA, pour la troisième année consécutive, les budgets de fonctionnement des composantes sont réduits de 10% de leur niveau de 2010 (année de passage aux RCE). A cette mesure « exceptionnelle » qui s'inscrit malheureusement dans la durée vient se rajouter une baisse supplémentaire de 6% en moyenne pour 2013 avec toutes les conséquences que cela entraîne sur le fonctionnement des composantes, des laboratoires et des services.

## **Régionalise l'Enseignement Supérieur et la Recherche**

Ce bouleversement de l'Université constitue la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation en préparation. Cette réforme « territorialise » l'ESR, et remplacer le lien républicain Etat-Universités par le lien Région-Universités dans le cadre de la République des territoires.

## **Dévalorise, régionalise et menace les diplômes**

L'accréditation remet en cause le caractère national des diplômes puisque le projet de loi précise " l'accréditation (...) prend obligatoirement en compte (...) la nécessité d'un lien entre les équipes pédagogiques et les représentants des professions". Ce sont donc des diplômes territoriaux définis avec le patronat local. Ils n'auront plus de national que le nom.

## **Remet en cause les statuts des personnels**

L'intégration de tous les BIATSS dans la filière ITRF est une menace très sérieuse contre les droits et garanties des différentes catégories de personnels visant à démanteler leur statut

**Cette loi s'inscrit toujours pleinement dans le choix de l'austérité.**

**Cette loi ne répond pas à la rupture qu'attendaient les personnels avec la politique du gouvernement précédent.**

## **Nous exigeons :**

- une véritable rupture avec les politiques précédentes, pour permettre le changement dans le service public d'ESR !
- l'abrogation des lois Pacte Recherche et LRU
- l'abandon de l'actuel projet de loi, ainsi que l'ouverture d'une véritable négociation pour une loi d'orientation et de programmation à la hauteur des besoins
- l'augmentation substantielle des moyens d'Etat (dotations, plan pluri-annuel de créations d'emplois ) pour permettre la titularisation des précaires occupant des emplois pérennes (avec l'arrêt des non-renouvellements des contrats de CDD), pour revenir sur les gels d'emplois, pour répondre aux besoins des formations et améliorer l'encadrement, pour augmenter les soutiens de base des laboratoires au lieu des financements sur projets (ANR, IDEX...)
- la gestion nationale des personnels de toutes catégories, l'abandon des RCE dans les universités
- le maintien des différentes filières pour les personnels BIATSS et non l'intégration de tous dans la filière ITRF (cf. rapport Le Déaut)
- la régulation nationale pour assurer l'égalité sur le territoire
- la valeur nationale des diplômes et reconnaissance collective des qualifications, pour garantir l'accès à un emploi et un salaire correspondants à la qualification.